



N°8
11/04/2023



Animateurs filières

Céréales à paille

Philippe PENICHOU

FREDON N-A

philippe.penichou@fredon-na.fr

Suppléance : CDA 87

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Maïs

Valérie LACORRE / CDA 87

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : FREDON N-A

philippe.penichou@fredon-na.fr

Oléagineux

Valérie LACORRE / CDA 87

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : FREDON N-A

philippe.penichou@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre Régionale

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X
du JJ/MM/AA »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stades phénologiques** : les colzas sont du stade « 1^{ères} fleurs ouvertes » (F1 - BBCH 60) à « allongement de la hampe, nombreuses fleurs ouvertes » (F2 - BBCH 61).
- **Charançon de la tige de colza** : le risque est nul car les colzas ont dépassé le stade de sensibilité E.
- **Méligèthes** : malgré la présence de méligèthes sur certaines parcelles, le risque est nul. Au-delà du stade E - BBCH 59, **ces insectes ne sont plus des ravageurs** mais au contraire des auxiliaires pollinisateurs pour les colzas qui commencent à fleurir.
- **Pucerons** : restez vigilants, les infestations progressent généralement depuis les bordures.

Céréales à paille

- **Stades phénologiques** : de « 1 nœud » (BBCH 31) à « 3 nœuds » (BBCH 33).
- **Piétin verse** : analyse de risque toujours en cours sur variétés sensibles uniquement et stades inférieurs à 2 nœuds (BBCH 32).
- **Septoriose** : pression en hausse sur feuilles basses. L'analyse de risque a débuté pour les situations à « 2 nœuds » (BBCH 32). Vigilance accrue sur variétés sensibles et semis précoces.
- **Oïdium (BTH)** : à partir du stade « épi 1 cm » (BBCH 30). Présence notable relevée sur quelques parcelles.
- **Rouille jaune (BTH/TRI)** : surveiller les variétés sensibles à partir du stade « épi 1 cm » (BBCH 30). Non signalée.
- **Oïdium (OTH)** : présence en parcelles. Surveillez les variétés sensibles.
- **Rhynchosporiose (OH)** : évaluation du risque à partir d'1 nœud (BBCH 31). Présence faible.
- **Helminthosporiose (OH)** : évaluation du risque à partir d'1 nœud (BBCHr 31). Présence faible.
- **Rouille naine (OH)** : évaluation du risque à partir d'1 nœud (BBCH 31). Non signalée.
- **Rhynchosporiose (TRI)** : en progression dans les parcelles.
- **Oïdium (triticale)** : maladie à surveiller en priorité.

➤ Prévisions météo (source Météo France - station Limoges Bellegarde)

Le temps est changeant avec un passage pluvieux de mercredi à vendredi puis retour du beau temps.



Colza

• Stades phénologiques et observations du réseau

A l'heure actuelle le réseau compte 10 parcelles : 1 en Corrèze, 4 en Creuse et 5 en Haute-Vienne.

Cette semaine, 7 parcelles du réseau ont été observées.

- 29 % sont au stade « 1^{ères} fleurs ouvertes » (F1 - BBCH 60).
- 71 % sont au stade « allongement de la hampe, nombreuses fleurs ouvertes » (F2 - BBCH 61).



F- Floraison

- *Stade F1 (60)* : premières fleurs ouvertes (voir ci-contre).
- *Stade F2 (61)* : allongement de la hampe florale. Nombreuses fleurs ouvertes.



Photo V. LACORRE - CDA87

	semis	Variétés	Stade	Pucerons (colonies/m ²)	Charançon des siliques (cuvette)	Méligèthe (cuvette)	Nombre de Méligèthe / plante	Fréquence (% plantes touchées)		
								Plante avec dégâts charançons de la tige	Alternaria	Pseudocercospora
23-Evaux Les Bains	14/08/2022	Banquizz	F2	0,1						
87-Nexon	16/08/2022	PT 303	F2	0	0	15	2	5%		30%
23-Leyrat	16/08/2022	ES Nambo		Parcelle non observée insecticide fait						
87- Beynac	19/08/2022	BRV 703		Parcelle non observée						
23 -St Priest La Plaine	20/0/2022	RGT Mathiss		Parcelle non observée						
23-St Dizier Leyrenne	24/08/2022	Acropole	F2	0	0			5%		
19-Uzerche	25/08/2022	RGT Mathiss	F1	0	0	8				
87-Boisseuil	27/08/2022	LG Atlas	F2	0	0		2			
87- St Hilaire Bonneval	30/08/2022	Haya	F2	0	0		3			
87-Berneuil	18/09/2022	Hophelia	F1				3			

Des traitements insecticides réalisés ont pu avoir un impact sur une partie de ces résultats

• Le charançon de la tige du colza

Observations du réseau : sur les parcelles de Nexon (87) et St Dizier Leyrenne (23), 5 % de plantes présentent des symptômes de tiges déformées ou éclatées. (Ci-joint photo Terres Inovia).



Evaluation du risque – charançon de la tige du colza

Le risque est nul car les colzas ont dépassé le stade de sensibilité E.

• Melligèthes

Observations du réseau : il a été piégé des melligèthes sur les parcelles de Nexon (87) et Uzerche (19). Il a été également dénombré 2 à 3 melligèthes par plante sur les parcelles de Berneuil, Boisseuil, Nexon et St Hilaire Bonneval (87),

Evaluation du risque – Melligèthe

Malgré la présence de melligèthes sur certaines parcelles, le risque est nul. Au-delà du stade E – BBCH 59, **ces insectes ne sont plus des ravageurs** mais au contraire des auxiliaires pollinisateurs.

Note Nationale Biodiversité :



7 fiches pratiques pour comprendre et communiquer sur la réglementation "Abeilles et pollinisateurs" réalisées par l'association de développement de l'apiculture en Nouvelle-Aquitaine (ADANA) : [ici](#)

• Pucerons cendrés du chou

Dégâts occasionnés : prélèvements de nourriture (salive toxique), multiplication des insectes et extension des colonies qui nuisent à la formation des siliques.

Observations du réseau : 0.1 colonie par m² en bordure a été signalée sur la parcelle d'Evaux Les Bains (23).

Période de risque : de la reprise de végétation jusqu'au stade G4 - BBCH 73, « 10 premières siliques bosselées ».

Seuil indicatif de risque : pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle :

- de courant montaison à mi floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle ;
- à partir de mi floraison : 2 colonies/m² sur les zones infestées.

Évaluation du risque

Restez vigilants, les infestations progressent généralement depuis les bordures.

• Pseudocercospora

Sur feuilles, petites taches brunes qui deviennent blanches, arrondies à anguleuses (5 à 15 mm), bordées d'une marge plus sombre.

Observations du réseau : sur la parcelle de Nexon (87), présence de *pseudocercospora* sur feuilles.

• Sclérotinia

Afin de lutter si nécessaire contre le sclérotinia, il est conseillé de bien repérer ce stade F1 (BBCH 60). Le stade G1 (BBCH 65), stade où une réflexion d'intervention peut être engagée, est atteint quelques jours après. Plus précisément, 100 degrés-jours (base 0°C), soit environ 6 à 10 jours, séparent le stade F1 du stade G1.



Seuil indicatif de risque : le niveau de risque au champignon peut être évalué sur chaque parcelle, selon :

- le nombre de cultures sensibles au sclérotinia dans la rotation ;
- les attaques de sclérotinia les années antérieures sur la parcelle ;
- les conditions climatiques humides en fin d'hiver favorables à la germination des sclérotines ;
- les indicateurs de pétales contaminés comme le Kit pétales.
- le climat durant toute la floraison favorisera ou non l'expression de la maladie : humidité relative de plus de 90 % dans le couvert durant 3 jours et une température moyenne journalière supérieure à 10°C.

Indicateurs de pétales contaminés :

Le pourcentage de fleurs contaminées en début de floraison constitue un bon indicateur du risque sclérotinia. En effet, ce sont les pétales de fleurs contaminés qui acheminent la maladie sur les feuilles puis sur tiges.

Ce pourcentage est déterminé à l'aide de l'outil « Kit pétales » de Terres Inovia. Ci-joint Fleurs prélevées le 11/04/2022 (V. LACORRE - CDA87)

Interprétation des kits :

- Si moins de 30 % de fleurs contaminées : le risque est faible.
- Au-delà de 30 %, le seuil indicatif de risque est atteint et une vigilance particulière doit être observée sur les parcelles avec un historique sclérotinia et selon les conditions climatiques.



Méthodes alternatives:

Différents produits de biocontrôle sont utilisables à base de *Bacillus pumilus* ou *Pythium oligandrum* ou *Bacillus subtilis*.

Utilisés seuls, ces micro-organismes présentent une certaine efficacité plutôt en pression faible à modérée de sclérotinia, l'efficacité diminue en forte pression. [Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime.](#)



Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1er janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. **Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides.**

- Encadrement des autorisations de mise sur le marché

La mise en œuvre des dispositions fixées par l'arrêté sus-cité implique de distinguer les cultures en fonction de leur potentiel attractif sur les pollinisateurs. A ce stade, 14 cultures figurent dans la liste des cultures considérées comme non attractives (Avoine, Blé, Epeautre, Lentille, Moha, Orge, Pois protéagineux - pois fourrager, Ray-grass, Riz, Seigle, Soja, Triticale, Triticordeum et autres hybrides du blé, Vigne).

Par défaut, toutes les autres cultures sont considérées comme attractives. Les dispositions à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison leur sont donc applicables.

Dans une période transitoire, les produits insecticides et acaricides bénéficiant de l'une ou l'autre des mentions dites « Abeilles » :

- « emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles »,

restent utilisables pour les usages concernés sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage, jusqu'au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché.

La liste des cultures non attractives, mentionnée plus haut, est indicative et est susceptible d'être révisée suite à la consultation du public dont les résultats sont attendus dans les prochaines semaines.

- Encadrement de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

L'application des produits de protection sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ne peut désormais s'opérer que dans les **2 heures précédant le coucher du soleil et les 3 heures suivant son coucher**. Des adaptations de ces horaires devraient être possibles sous réserve de mise en œuvre de modalités apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs.

A ce jour, en dehors des conditions de cultures sous serres et abris, qui de fait limitent l'exposition des pollinisateurs durant la floraison, aucune autre modalité apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs n'est officiellement reconnue.

Par ailleurs, la restriction d'application à la période comprise entre les 2 H avant le coucher du soleil et les 3 H après, peut être supprimée si la contrainte horaire diminue l'efficacité des traitements du fait d'une activité exclusivement diurne des bio-agresseurs ou si la réalisation dans un délai contraint est incompatible avec les enjeux d'efficacité du traitement fongicide compte tenu de la rapidité de développement de la maladie.

A titre transitoire jusqu'au 20 juillet 2022, l'application des produits peut être réalisée sans contrainte horaire sous réserve que la température soit suffisamment basse pour éviter la présence d'abeilles.

Les heures de début et fin, ainsi que le motif de cette dérogation doivent être consignés dans le registre pour la production végétale (cahier de traitements).

Un couvert végétal installé dans une culture pérenne, étant susceptible de constituer une zone de butinage, doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs préalablement à tout traitement insecticide ou acaricide sur la culture pérenne.

Pour aller plus loin : [Réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs, ce qui change pour les applications durant la floraison](#)

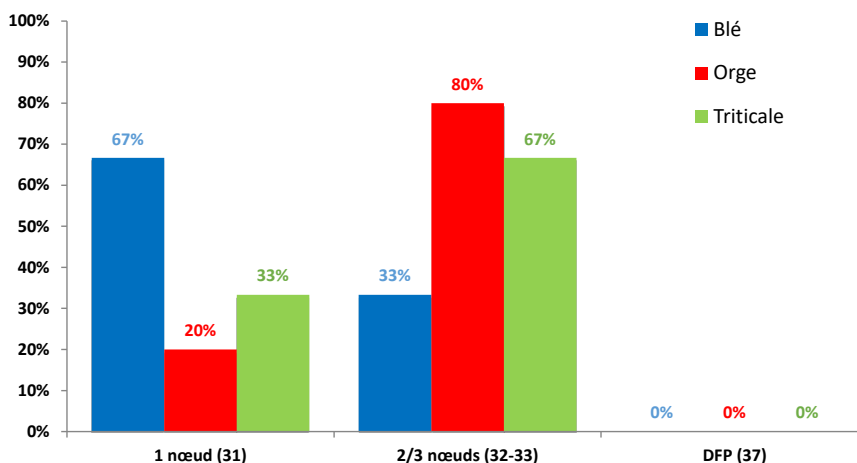
Céréales à paille

• Stades phénologiques et état des cultures

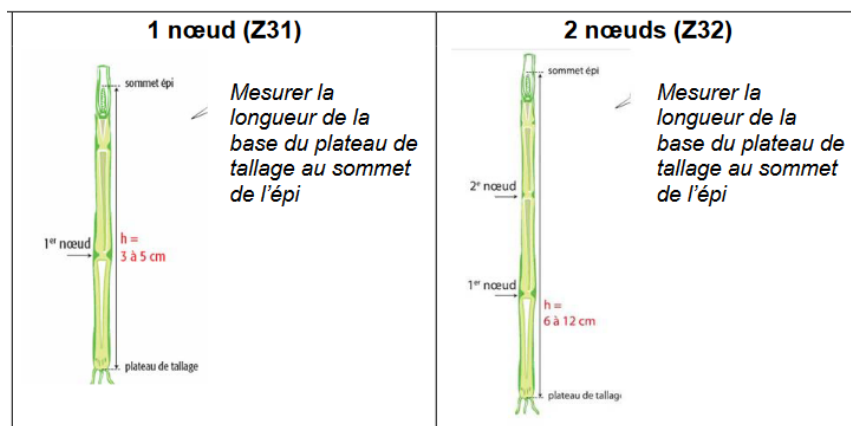
Peu de pluies sont attendues pour cette semaine dans une atmosphère globalement assez fraîche. Les blés les plus avancés sont au stade « 2 nœuds », période de début de sensibilités aux principales maladies. Les orges et les triticales les plus avancés devraient voir la dernière feuille pointer d'ici les prochains jours. La situation est globalement saine.

17 parcelles ont été observées cette semaine : 9 blés, 5 orges, 3 triticales.

La majorité des cultures est entre 1 et 2 nœuds (BBCH 31-32).



Comment différencier les stades 1 et 2 nœuds (BBCH 31 et 32) ?



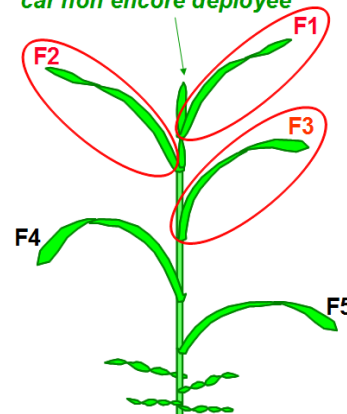
Comment sont notées les maladies du feuillage ?

Chaque étage foliaire complètement déployé (F1 ; F2 ; F3...) fait l'objet d'une notation de présence ou d'absence de la maladie (fréquence exprimée en pourcentage).

Correspondances feuilles visibles/feuilles définitives selon les stades :

Feuille déployée	Au stade 1 nœud BBCH 31	Au stade 2 nœuds BBCH 32	Au stade dernière feuille pointante BBCH 37	Au stade dernière feuille étalée BBCH 39
Cela correspond aux feuilles définitives suivantes :				
F1	F4	F3	F2	F1
F2	F5	F4	F3	F2
F3	F6	F5	F4	F3

Feuille pointante pas comptée car non encore déployée



Blé tendre d'hiver

Dép.	Commune	Date de semis	Variété	Stade	Septo F3	Septo F2	Septo F1
23	Guéret	15-oct	Mélange var.	32	90	0	0
87	Flavignac	17-oct	Chevignon	32	50	0	0
23	Tardes	18-oct	KWS Extase	31	0	0	0
87	Janailhac	20-oct	Prestance	33	0	0	0
87	Mézières S/Issoire	20-oct	Arezzo	/	/	/	/
23	Evaux Les Bains	22-oct	RGT Sacramento	31	10	0	0
87	Saint Martial S/Isop	24-oct	Sy Admiration	31	40	0	0
87	Saint Yrieix La Perche	27-oct	Apexus	31	30	0	0
87	Berneuil	13-nov	Cesario	31	10	0	0
87	Berneuil	14-nov	LG Absalon	31	10	0	0
87	Eyjeaux		KWS Sphère	/	/	/	/

• Piétin verse (BTH)

Les symptômes de cette maladie (champignon provoquant une rupture d'alimentation) qui se manifestent au bas de la tige sous forme de nécrose ovale peuvent être identifiés dès le stade « épi 1 cm » (BBCH 30).

La pression que peut exercer cette maladie n'est réelle qu'en « situation à risque ». Ce risque peut être estimé à l'aide de la grille d'évaluation présentée ci-dessous et à partir de la sensibilité variétale. **Les variétés dont la note est supérieure ou égale à 5 ne nécessitent pas de protection spécifique.**

1^{ère} étape : valoriser la résistance variétale

Lorsque le risque piétin verse est élevé (limons, semis précoces, seconde paille...voir la grille d'analyse de risque présentée plus bas), il faut privilégier une variété résistante, c'est à dire une variété ayant une note piétin verse supérieure ou égale à 5.

- Variétés ayant une note de résistance égale ou supérieure à 5 : aucun traitement spécifique n'est nécessaire (la rentabilité n'est pas assurée).
- Variétés avec une note de résistance comprise entre 1 et 4 : évaluer le risque agronomique par l'étape 2.

Liste de quelques variétés dont celles présentes sur notre réseau d'observation (**en gras**)

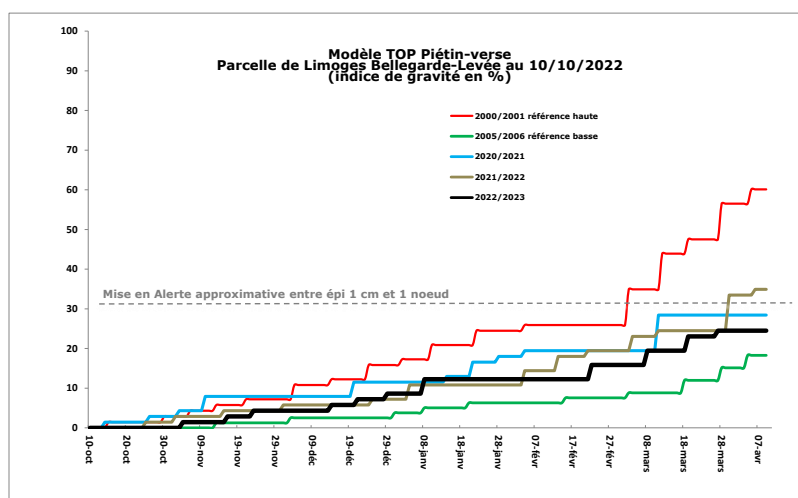
Très sensibles (Note 1)	Sensibles (Note 2)	Moyennement sensibles (notes 3-4)	Tolérantes à très tolérantes (notes 5-6-7)
AREZZO ALTIGO EUCLIDE ISENGRAIN OREGRAIN SOISSONS	ADVISOR APACHE AUBUSSON CAMP REMY CHEVALIER CHEVIGNON COLMETTA HYSTAR NEMO RGT SACRAMENTO RUBISKO SOLEHIO	ANGELUS APEXUS ARMADA ASCOTT CELLULE CESARIO COMPLICE KWS EXTASE MIDAS PAKITO PROVIDENCE REBELDE	ADVISOR ALLEZ-Y ASCOTT ATTLASS DESCARTES KALAHARI LG ABSALON LG ARMSTRONG PRESTANCE RGT MONTECARLO SY ADMIRATION SYLLON

2^{ème} étape : **évaluer le risque agronomique à la parcelle** à l'aide de la grille d'évaluation du risque piétin-verse. Les informations relatives au risque climatiques sont présentées plus bas.

Effet variétal		Risque final/ conseil associé	
Tolérance variétale		0 risque FAIBLE	
Note CTPS >= 5	Risque faible : aucune intervention	1 Aucune intervention n'est requise	
Note CTPS 1 ou 2	4	2	
Note CTPS 3 ou 4	3	3	
Potentiel infectieux		4	
Précédent		5	
Blé	1	6 risque MOYEN :	
Autre	0	7 Observation conseillée et traitement si plus de 35% de tiges touchées ou si présence de la maladie sur la parcelle les années passées	
Travail du sol		8	
Labour	1	9 risque FORT :	
Non labour	0	10 Traitement conseillé	
Milieu physique			
Type de sol			
Limon battant, craie de champagne	2		
Argilo calcaire profond, limon peu battant, sables battants	1		
Argile, argilo calcaire superficiel, graviers, sables peu battants	0		
Effet climatique			
Effet année issu du modèle TOP			
Indice TOP inférieur à	30		
Indice TOP entre	30 et 45		
Indice TOP supérieur à	45		
Score de risque final			

ARVALIS-Institut du végétal 2017 en partenariat avec la DRIAAF - 2016

Indice de risque calculé par le modèle Top (Arvalis) au 09/04/2023 sur la station de Limoges Bellegarde pour un semis théorique très précoce du 01/10/2022 (courbe noire) : **Note -1** à reporter sur la grille d'évaluation.



Interprétation du modèle : chaque pallier représente une contamination ; la hauteur du pallier représente l'intensité de la contamination. **Le modèle s'interprète au stade épi 1 cm.** Avant, il permet de donner une tendance.

- Risque faible : indice TOP < 30 ;
- Mise en alerte : 30 < indice TOP < 45 ;
- Risque fort : indice TOP > 45.

Evaluation du risque par sensibilités variétales, dates de semis, et stations météo départements 19 ; 23 et 87 (modèle Top) issu de la suite logicielle [Baromètre-maladies d'Arvalis](#) : calcul au 08/04/2023

Risque faible	Station Météo	RGT SACRAMENTO (2- Très sensible)		PROVIDENCE (3-Sensible)		LG ABSALON (6-Assez résistant)	
		25/10/2022	25/11/2022	25/10/2022	25/11/2022	25/10/2022	25/11/2022
Risque modéré	Département 87	LIMOGES					
Risque fort		MAGNAC-LAVAL					
	Département 23	GENOUILLAC					
		LA SOUTERRAINE					
	Département 19	TULLE					
		BRIVE					

Observations du réseau : aucun signalement cette semaine.

Période de risque : à partir d'épi 1 cm.

Seuil indicatif de risque : à partir de 35 % de tiges présentant une nécrose.

Évaluation du risque

Le risque est nul sur variétés tolérantes. Pour les parcelles ayant atteint « épi 1 cm », le contrôle du bas des tiges doit être réalisé sur variétés sensibles et en situation agronomique « à risque ». Pour cela, reportez-vous à la grille d'évaluation présentée plus haut. Les parcelles au-delà du stade 1 nœud (BBCH 31) sortent de la période dans laquelle les éventuelles protections étaient encore valorisables. Le risque est globalement en légère hausse.

Cas particulier des mélanges variétaux : pour les parcelles à base de mélange variétal de différentes sensibilités à cette maladie, il n'existe pas de seuil de référence. Il convient de diminuer le risque au prorata du taux de variétés tolérantes dans votre mélange. Ainsi, la protection contre cette maladie doit être adaptée au calcul réalisé et dépend également des observations réalisées en parcelles.

A noter également que les variétés de triticale sont peu sensibles à tolérantes au piétin-verse, il est donc inutile de prendre en compte cette maladie dans les stratégies fongicides sur triticale.



Méthode lutte alternative : la tolérance variétale est le meilleur moyen de lutte !

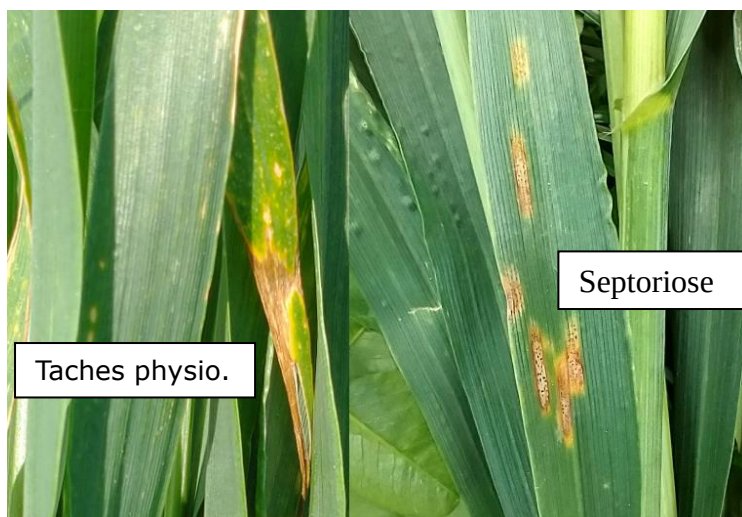
• Septoriose

Observations du réseau : pression en hausse.

3 blés ont atteint ou dépassé sur notre réseau le stade 2 nœuds (BBCH 32), début de période de sensibilité de cette culture à la septoriose :

- 2 avec plus de 50 % de taches sur F3.
- 1 avec les 3 feuilles du haut indemnes.

Afin de bien valider le diagnostic septoriose et d'éviter les confusions avec les taches physiologiques dont la présence est désormais fréquente en parcelles mais affectent plutôt les feuilles du haut, l'observateur doit constater la présence de pycnides (points noirs) à l'intérieur de la nécrose. Les taches de septoriose occupent pour l'instant les feuilles du bas. (Photo Fredon-NA)

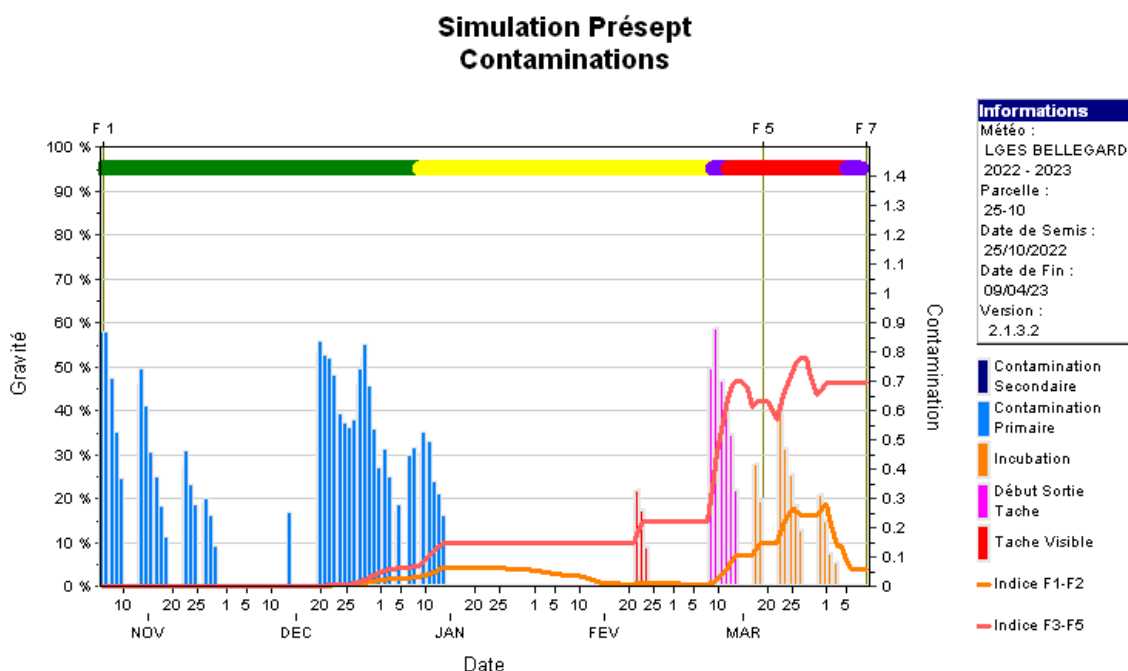


Modélisation

Selon le modèle Septolis issu de la suite logicielle « [Baromètres-maladies](#) » d'Arvalis, calcul au 08/04/2023, le risque est désormais important sur variétés sensibles sur le secteur « le plus chaud » de la région.

Risque faible	Station Météo	PROVIDENCE (5.5-Assez Sensible)		RGT SACRAMENTO (5.5- Assez sensible)		ARKEOS (5.5- Assez sensible)		LG ABSALON (7.5-Assez Résistant)	
		15/10/2021	25/10/2021	15/10/2021	25/10/2021	15/10/2021	25/10/2021	15/10/2021	25/10/2021
Risque modéré									
Risque fort									
Département 87	LIMOGES								
	MAGNAC-LAVAL								
Département 23	GENOUILLAC								
	LA SOUTERRAINE								
Département 19	TULLE								
	BRIVE								

Selon le modèle Presept, le risque calculé par un semis du 25/10 à partir des données météo de la station de Limoges Bellegarde (09/04/2023) est modéré à fort et atteste de contaminations sur les feuilles du haut.



Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds » BBCH 32.

Seuils indicatifs de risque :

	Au stade 2 nœuds (BBCH 32)	Au stade dernière feuille pointante (BBCH 37)	Au-delà du stade dernière feuille étalée (BBCH 39)
Variétés sensibles à très sensibles	Quand 20 % des F2 actuelles (F4 définitives) présentent des symptômes	Quand 20 % des F3 actuelles (F4 définitives) présentent des symptômes	Quand 20 % des F3 définitives présentent des symptômes
Variétés moins sensibles	Quand 50 % des F2 actuelles (F4 définitives) présentent des symptômes	Quand 50 % des F3 actuelles (F4 définitives) présentent des symptômes	Quand 50 % des F3 définitives présentent des symptômes

Évaluation du risque :

Les blés au stade « 2 nœuds » (BBCH 32) entrent la phase de sensibilité à la septoriose. Un contrôle visuel doit s'exercer sur les 3 dernières feuilles du haut (F1, F2 et F3) en tenant compte des conditions météorologiques et des sensibilités variétales. La maladie évolue de bas en haut, les spores du champignon étant projetées sous l'effet des gouttes de pluie.

Les situations les plus précoces (BBCH 32) avec des variétés sensibles doivent désormais faire l'objet d'une attention particulière surtout sur le sud du territoire. Quelques précipitations sont prévues pour la fin de semaine. Leurs intensités encore incertaines détermineront l'importance des contaminations.

Retrouvez le Tableau des sensibilités/résistances variétales à la septoriose (Arvalis. Que choisir 2023) dans le [bulletin N°7 du 04/11/2023](#).



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2022-949 datant du 22/12/22. [Téléchargez la liste.](#)

• Oïdium

Observations du réseau : maladie toujours relevée depuis la reprise de végétation. Les fréquences sont parfois importantes mais les intensités sont faibles (< à 5 %).

Berneuil - 87, var. Cesario (R) : 50 % des F3.

Janailhac - 87, var. Prestance (AS) : 20 % des F2 ; 30 % des F3.

Seuils indicatifs de risque

- Variétés sensibles : si plus de 20 % des F1 ou F2 ou F3 présentent plus de 5 % de symptômes.
- Autres variétés : si plus de 50 % des F1 ou F2 ou F3 présentent plus de 5 % de symptômes.

Période de risque : à partir de « épi 1 cm » pour les variétés sensibles.

Évaluation du risque

Les conditions météo (hormis vendredi 14/04 pluvieux) demeurent assez favorables à l'oïdium. Les variétés sensibles à semis denses sont à surveiller de près.

Retrouvez le tableau des sensibilités/résistances variétales à l'oïdium dans le [bulletin N°5 du 21/03/2023](#)

• Rouille jaune

Modélisation

Évaluation du risque par sensibilités variétales, dates de semis, et stations météos départements 19 ; 23 et 87 (modèle Yellow) issu de la suite logicielle Baromètre-maladies d'Arvalis. (calcul au 08/04/2023)

Risque faible Risque modéré Risque fort	Station Météo	LG ABSALON (6-Peu sensible)		PROVIDENCE (6-Peu sensible)		RGT SACRAMENTO (5- Assez sensible)		ARKEOS (4-Sensible)	
		25/10/2022	25/11/2022	25/10/2022	25/11/2022	25/10/2022	25/11/2022	25/10/2022	25/11/2022
Département 87	LIMOGES								
	MAGNAC-LAVAL								
Département 23	GENOUILLAC								
	LA SOUTERRAINE								
Département 19	TULLE								
	BRIVE								

Observations du réseau : aucun relevé cette semaine

Seuils indicatifs de risque :

Pour les variétés sensibles (note ≤ 6) :

- Au stade épi 1cm, uniquement en présence de foyers actifs de rouille jaune (pustules pulvérulentes).
- Au stade 1 nœud : dès la présence des premières pustules dans la parcelle.

Pour les variétés résistantes (note > 6)

- Au stade 2 nœuds : dès la présence des premières pustules dans la parcelle.

Période de risque : à partir de « épi 1 cm » pour les variétés sensibles et à partir du stade 2 nœuds (BBCH 32) en présence de pustules pour les autres.

Évaluation du risque

Risque à prendre en compte dès « épi 1 cm » sur variétés sensibles. Le risque est en hausse sur l'ensemble du territoire et fort sur l'ouest selon le modèle « Yellow » présent sur la suite logicielle [Baromètre-Maladies Arvalis](#). La surveillance doit se poursuivre.



Méthode lutte alternative : la résistance variétale, même si elle est parfois fragile en raison d'une évolution des races, reste le moyen le plus économique pour lutter contre cette maladie. A gauche tolérances variétales pour le BTH, à droite celles pour le triticales. Retrouvez le tableau des sensibilités/résistances variétales à la rouille jaune dans le [bulletin N°6 du 28/03/2023](#)

Orge d'hiver

Dép	Commune	Date de semis	Variété	Stade
87	Berneuil	17-oct	Joyau	33
23	Saint Priest La Feuille	18-oct	Idilic + mél var.	31
87	Flavignac	20-oct	Casting	32
87	Nexon	20-oct	LG Caïman	32
23	Evaux Les Bains	22-oct	LG Caïman	32

• Oïdium

Observations du réseau : Evaux Les bains 23 (LG Caïman) : 10 % des F3.

Période de risque : épi 1 cm à « Sortie des barbes » (BBCH 49).

Seuil indicatif de risque :

Plus de 20 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes sur variétés sensibles sur un échantillon de 20 plantes. Valeur remontée à 50 % sur variétés moyennement et peu sensibles.

Ne pas intervenir si seulement présence de 1 ou 2 feutrages ou présence uniquement à la base des tiges.

Évaluation du risque

Peu signalée cette semaine mais les conditions météo (hormis vendredi pluvieux) demeurent assez favorables. Surveillance des variétés sensibles.

Retrouvez le tableau des sensibilités/résistances variétales à l'oïdium de l'orge dans le [bulletin N°6 du 28/03/2023](#)

• Rhynchosporiose

Observations du réseau : Evaux Les bains 23 (LG Caïman) et Flavignac (Casting) : 10 % des F3.

Période de risque : de 1 nœud à « Sortie des Barbes » (49).

Seuil indicatif de risque :

A partir du stade 1-2 nœuds jusqu'au stade « Sortie des Barbes » (49).

Variétés sensibles :

- Plus de 10 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes et plus de 5 jours de pluies > 1 mm depuis le stade 1 nœud.

Variétés moyennement et peu sensibles :

- Plus de 10 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes et plus de 7 jours de pluies > 1 mm depuis le stade 1 nœud.

Évaluation du risque

L'attention est de mise sur variétés sensibles dès le stade 1 nœud (BBCH 31). Les conditions fraîches et humides sont favorables à cette maladie. Les contaminations sont très longues avant la sortie des taches sur feuilles. Ce risque est à prendre en compte avec celui de l'helminthosporiose.

• **Helminthosporiose :**

Observations du réseau : Saint Priest La Feuille (Idilic + mélange variétal) : 10 % des F3.

Période de risque : de 1 nœud à « Sortie des Barbes » (49).

Seuil indicatif de risque :

A partir du stade 1-2 nœuds jusqu'au stade « Sortie des Barbes » (49).

Variétés sensibles :

- Plus de 10 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes sur variétés sensibles sur un échantillon de 20 plantes.

Variétés moyennement et peu sensibles :

- Plus de 25 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes sur variétés moyennement à peu sensibles sur un échantillon de 20 plantes.

Les taches d'helminthosporiose peuvent être comptabilisées en même temps que les taches de rhynchosporiose : si la somme des feuilles atteintes par l'une ou par l'autre des maladies dépasse 10 % ou 25 % (selon les sensibilités variétales), le seuil est atteint.

Évaluation du risque

Principale maladie foliaire avec la rhynchosporiose, l'évaluation du risque débute à partir du stade « 1 nœud ». Peu relevé cette semaine.

• **Rouille naine :**

Observations du réseau : non signalée.

Période de risque : de 1 nœud à « Sortie des Barbes » (49).

Seuil indicatif de risque :

Variétés sensibles :

- Plus de 10 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes sur variétés sensibles.

Variétés moyennement et peu sensibles :

- Plus de 50 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes sur variétés moyennement à peu sensibles.

Évaluation du risque

Vigilance sur variétés sensibles.

Retrouvez les tableaux des sensibilités variétales d'OH vis-à-vis de la rhynchosporiose de l'helminthosporiose, et de la rouille naine de l'orge dans le [bulletin N°6 du 28/03/2023](#).

Triticale

Dép	Commune	Date de semis	Variété	Stade
87	Aixe S/Vienne	17-oct	Rivolt	/
87	Flavignac	18-oct	Jokari	33
87	Saint Martial S/Isop	20-oct	RGT Gwendalac	32
23	Peyrat La Nonière	20-oct	Ramdac	31

• Rhynchosporiose

Observations du réseau : elle est notée sur 10 % des F3 d'un Jokari à Flavignac -87, sur 40 % des F3 sur RGT Gwendalac à Saint Martial sur Isop - 87, sur 10% des F2 et 90% des F3 de Ramdam à Peyrat La N. -23.

• Septoriose

Observations du réseau : aucun signalement.

Période de risque : à partir du stade 1 nœud (BBCH 30).

Seuil indicatif de risque :

Selon Arvalis, il n'existe pas de seuil validé par l'expérimentation pour le complexe de maladies Rhynchosporiose, Septorioses, Ascochytose. Cependant l'institut propose le modèle suivant :

Le seuil indicatif est atteint si la présence de rhynchosporiose et/ou de septoriose est constatée dans les cas suivants :

- Variétés sensibles si plus de 20 % des F4 définitives présentent des symptômes.
- Variétés sensibles si plus de 50 % des F4 définitives présentent des symptômes.

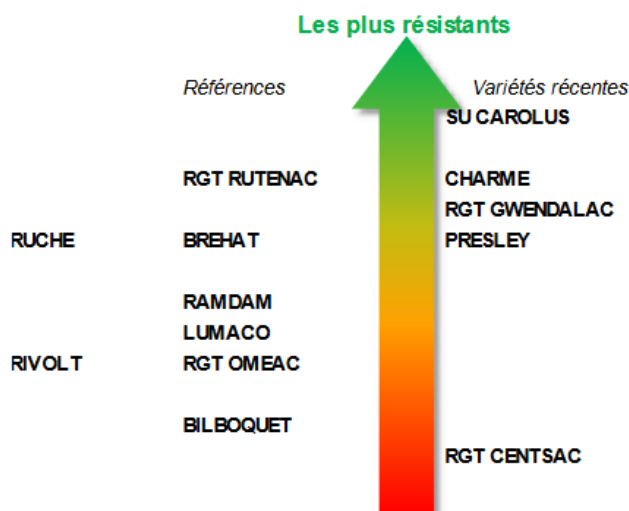


Jeunes taches de rhynchosporiose sur triticale
Photo FREDON-NA

Évaluation du risque

Vigilance sur variétés sensibles et pluies intenses pendant la montaison.

Tableau des sensibilités variétales à la rhynchosporiose sur triticale (Que choisir 2023 – Arvalis) :



() : à confirmer

Source : essais pluriannuels post-inscription (ARVALIS et partenaires) et inscription (CTPS/GEVES)

• Oïdium

La sensibilité des variétés à l'oïdium doit être suivie avec attention compte tenu de la forte nuisibilité qu'elle provoque, en particulier lorsque les épis sont touchés.

Observations du réseau : aucun signalement cette semaine.

Période de risque : à partir de « épi 1 cm » pour les variétés sensibles.

Seuils indicatifs de risque :

- Variétés sensibles : si plus de 20 % des F1 ou F2 ou F3 présentent plus de 5 % de symptômes.
- Autres variétés : si plus de 50 % des F1 ou F2 ou F3 présentent plus de 5 % de symptômes.

Évaluation du risque

Risque à prendre en compte dès « épi 1 cm » sur variétés sensibles.



Méthodes alternatives :

Les techniques culturales permettent de limiter le risque de développement de la maladie :

- Fractionnement des apports d'azote en limitant les apports précoces et maîtrise des densités de semis.
- Possibilité de limitation à 85 % des densités de semis préconisés sur blé.

La résistance variétale à l'oïdium – échelle 2022/2023

Références		Nouveautés	
Les plus résistants			
Traces			
LUMACO	(SU CAROLUS)		
RGT RUTENAC	CHARME PRESLEY RGT GWENDALAC		
Assez résistants			
BILBOQUET			
RGT OUESSAC RGT OMEAC	RGT CENTSAC		
Moyennement touchés			
RIVOLT	BREHAT		
	RUCHE		
Assez sensibles			
	RAMDAM		
Sensibles			
	BIKINI		
Les plus sensibles			

Prochain bulletin : mardi 18 avril 2023

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle Aquitaine, les Chambres d'Agriculture 23 et 87, EPLEFPA St Yrieix La Perche, LEGTPA Ahun, OCEALIA, AGRICENTRE DUMAS, Sébastien PINTHON (agriculteur).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de la transition écologique, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".